

La **LPO Auvergne-Rhône-Alpes** en action pour la biodiversité



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

SOMMAIRE

- 3 Rapport moral
- Agir pour les espèces, les sites et les habitats

 - 7 Mettre en œuvre des actions concrètes de sauvegarde
 10 Accroître la surface d'espaces naturels protégés
- 12 Renforcer la sphère LPO
 - 12 · Favoriser l'engagement bénévole
 13 · Entretenir un lien fort et régulier
 17 · Mobiliser nos forces vives
- Mettre la nature 19 au cœur de la société
 - 19 · Renforcer notre action d'éducation à une citoyenneté engagée pour la nature
 20 · Partager nos savoirs et notre expérience
 22 · Développer notre action de médiation faune sauvage

 - **24** · Favoriser l'engagement du monde de l'entreprise en faveur de la biodiversité
- Rapport financier
- Chiffres clés et contacts



Les pages qui vont suivre font un état des lieux non exhaustif des actions menées par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes en 2022.

Ces actions n'auraient pas pu voir le jour sans le soutien de nos nombreux partenaires que le Conseil d'Administration remercie tous ici chaleureusement:

- Toutes les collectivités territoriales, notamment la Région, les Conseils départementaux, les Communautés de Communes, les métropoles et l'État,
- · Les établissements publics,
- · Les fondations privées,
- · Les entreprises,
- · Les syndicats professionnels,
- Les structures sportives,
- · Les associations de protection de la nature nationales, régionales, départementales ou locales
- Les donateurs-trices,
- · Les mécènes,
- · Les adhérent·e·s,
- · Les bénévoles,
- · Les photographes,
- Les salarié·e·s.

Ces remerciements s'adressent à tous ceux qui s'engagent et agissent à nos côtés pour protéger la nature sauvage. Continuons notre combat pour une nature préservée et avançons ensemble pour un monde dans lequel tous les citoyens agissent au quotidien pour la nature, où les femmes, les hommes et l'ensemble du vivant cohabitent en harmonie.

Crédits

Coordination • Clarisse Novel

Relectures • Françoise Frossard, Ghislaine Nortier, Clarisse Novel, Sébastien Teyssier et Marie-Paule de Thiersant Mise en page • Camille Combes

Merci à tous les rédacteurs et photographes!

Rapport moral

« Les clignotants pour la nature sauvage et la biodiversité sont rouge foncé.

Le dernier rapport de l'IPBES du 8 juillet 2022 et l'étude rapportée par le CNRS en mai 2023 font un constat effarant de perte de la biodiversité, de disparition programmée des espèces, de destruction des milieux naturels (encore et toujours les zones humides), de surexploitation des ressources (poissons surtout)... Le développement et l'économie priment sur le bien-être, sur une alimentation saine pour tous et sur le respect fondamental de la nature sauvage.

CAP Nature, dont fait partie la LPO, avait déjà publié en 2020 un livre blanc « Pour que vive la nature » et en 2022 un livre vert « Nouvelles propositions pour une stratégie nationale de la biodiversité ambitieuse, efficace et partagée ». Un nouveau document, en vue de la prochaine Stratégie nationale de la Biodiversité, vient d'être publié (« Le crash-test de la Stratégie Nationale Biodiversité »)

Dans ce document, la LPO aborde les questions de :

- · la connaissance et les indicateurs pour mesurer l'érosion de la biodiversité,
- · les aires protégées et la restauration des écosystèmes,
- · la transition agroécologique de l'agriculture,
- · les financements à mobiliser pour la biodiversité,
- les subventions néfastes dont ceux de la PAC (Politique Agricole Commune),
- · la gouvernance, avec le renforcement de la mobilisation des acteurs économiques et des collectivités territoriales.

Pour la LPO AuRA, le rapport de l'IPBES, l'étude du CNRS et les documents publiés par la LPO sont des livres de chevet et le fil conducteur des actions déployées dans la région en faveur de la biodiversité.



— En 2022 :

Nous avons continué à produire les indicateurs STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs), SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs), STOC montagne, comptages Wetlands, sans oublier les nombreux suivis des hirondelles, des rapaces diurnes et nocturnes et bien d'autres.

Nous avons contribué à la stratégie nationale des aires protégées pour atteindre 30% de surface protégée dont 10% en protection forte dans notre région. Nous avons proposé la création de deux réserves naturelles nationales :

- · Le Bec de Dore à la confluence des rivières Dore et Allier. Nous sommes déjà propriétaires de 17 hectares de terrains sur le site.
- Le Grand Birieux, étang emblématique de la Dombes qui fait exploser les comptages d'oiseaux d'eau lors du Wetlands. Nous avons aussi milité pour que la Dombes obtienne le label Ramsar, chose faite.

Ajoutons à cela trois RNR (Réserves Naturelles Régionales), trois APPHN (Arrêtés Préfectoraux de Protection d'Habitat Naturel) et onze APPB (Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope).

Le nombre de Refuges LPO de particuliers, de collectivités, d'entreprises ou d'établissements ne cesse d'augmenter. Ce sont autant d'espaces protégés qui contribuent à la trame verte, des pépites de lieux où la nature est à l'honneur et partagée.

La LPO AuRA a organisé le 3 décembre 2022 un colloque sur le thème Agriculture et biodiversité, chez un agriculteur dans le Rhône. Cette journée a permis aux naturalistes de mieux appréhender le métier d'agriculteur paysan et ses contraintes, et de réaliser ensemble un état des lieux des éléments favorables à la biodiversité, notamment en montrant l'importance des arbres et des haies sur une exploitation. Bilan très positif avec plus de 50 participants et des 2èmes rencontres déjà à l'agenda 2023.

Pour mener à bien toutes ces actions, la LPO AuRA a besoin de soutien financier. En 2022, l'État, la Région, des métropoles, des collectivités locales, des entreprises, des fondations, des mécènes et des donateurs privés ont soutenu la LPO. Je les remercie très sincèrement. La LPO ne travaille pas pour elle, elle ne fait pas de politique politicienne, elle se met au service de l'intérêt général pour, à son niveau, essayer d'enrayer l'effondrement de la biodiversité de notre région. Soutenir et financer les actions en faveur de la nature, c'est travailler durablement pour l'avenir.

Il faut bien sûr citer les trois grands chantiers soutenus par le Plan de Relance : le Grand Albert en Isère, le Lézard ocellé dans le Cantal et la grotte de Hautecourt dans l'Ain.



- 2023 est dans la continuité de notre engagement :

La LPO AuRA est partenaire de deux projets européens LIFE qui vont se décliner dans plusieurs territoires : oiseaux et lignes électriques, et GYP'ACT.

Les Plans Nationaux d'Actions mobilisent toujours nos équipes de salariés et de bénévoles. Les campagnes de sauvetage du busard cendré et des amphibiens continuent. Les chantiers de création de mares et de pose de nichoirs ne se comptent plus. Les suivis d'espèces se pérennisent.

Le groupe juridique a pris son élan. Des référents bénévoles sont présents dans toutes les LPO locales. La ligne directrice pour les actions juridiques de la LPO AuRA répond à deux objectifs : protection des espèces et protection des habitats d'espèces. Une forêt qui abrite seize espèces de chauves-souris mérite notre attention de même qu'un gypaète barbu et un vautour moine plombés, des milans royaux empoisonnés ou des nids d'hirondelles détruits. Mais notre rôle n'est pas juste d'attaquer au tribunal, il est aussi de sensibiliser à la règlementation du code de l'environnement et de la protection de la nature pour plus d'appropriation par tous les citoyens.

Je termine en remerciant tous les adhérent·e·s, les bénévoles, les salarié·e·s, les collectivités publiques, l'État, les entreprises, les mécènes et les donatrices et donateurs pour leur soutien au quotidien, car ce n'est qu'ensemble et par le dialogue que nous gagnerons l'immense défi de l'érosion de la biodiversité et du changement climatique. »



Agir pour les espèces, les sites et les habitats

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES NATURALISTES

// - Le suivi de la migration en Auvergne-Rhône-Alpes

Chaque année, les ornithologues de la région se retrouvent sur les sites de migration afin d'observer ce phénomène. Au printemps comme à l'automne, ce sont ainsi des milliers voire des millions d'oiseaux qui sont comptés.

Migration prénuptiale (printemps)

Le belvédère de Pierre-Aiguille (Drôme), situé en vallée du Rhône, permet l'observation d'une grande diversité de rapaces et de grands voiliers comme la cigogne blanche, de plus en plus nombreuses chaque année (7 279 individus comptés en 2022). En 2022, on notera le passage exceptionnel d'un jeune pygargue à queue blanche (22 ans après la dernière observation en 1999).

Au col de l'Escrinet (Ardèche), c'est une grande diversité de passereaux qui sont comptabilisés (pinsons, mésanges, pipits, bergeronnettes...). Ce site a l'avantage d'offrir une belle proximité avec les oiseaux. En 2022, les observations d'un pic mar, d'un moineau cisalpin et d'une cisticole des joncs, représentent les premières mentions pour ce site.

À Saint-Maurice-de-Rotherens (Savoie), il est possible d'observer de nombreux rapaces, pigeons et passereaux. Ce site relativement récent (2015) est prometteur. En 2022, ce sont 14 330 oiseaux qui ont été comptabilisés.

Migration postnuptiale (automne)

Dans la Loire, le col de Baracuchet connu depuis les années 80 permet d'observer la migration postnuptiale d'une large diversité d'oiseaux, notamment les fringilles, pigeons et milans royaux. En 2022, ce sont 111 485 oiseaux qui sont passés au col.

En Haute-Savoie, l'emblématique site du Défilé de l'Ecluse est l'un des plus vieux sites de France. C'est aussi le spot français qui permet d'observer au mieux la migration du milan royal, avec des effectifs très importants (15 301 en 2022). En 2022, on notera le passage peu commun d'un labbe parasite et d'un grand labbe.

En Auvergne, plusieurs sites ont fait l'objet d'un suivi en 2022 : Mauriac, Planèze de Salers, Prat de Bouc... Ils sont notamment intéressants pour la migration des pigeons, rapaces et passereaux. Le fait exceptionnel de cette saison s'est déroulé le 18 octobre : les ornithologues présents à Saint-Gervais-d'Auvergne ont compté 1 009 477 pigeons ramiers. Ce nouveau record français dépasse le plus gros rush connu en France, où en quelques heures, 1 006 405 pigeons ramiers furent dénombrés à Lindux au Pays Basque le 20 octobre 2007.



Le premier **atlas des oiseaux migrateurs de France** est désormais disponible, avec 24 sites de migration en Auvergne-Rhône-Alpes pris en compte dans les analyses.

Merci à tous nos « spotteurs », éco-volontaires, stagiaires, services civiques et bénévoles qui scrutent le ciel, notent tous les oiseaux de passage, accueillent le public, sensibilisent les scolaires et répondent aux journalistes. Merci aussi à tous les généreux donateurs particuliers ou fondations qui soutiennent cette action de suivi de la migration.

// - L'Observatoire Régional de la Biodiversité d'Auvergne-Rhône-Alpes

L'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) a pour objectifs de rassembler, diffuser et valoriser les données et démarches en lien avec la connaissance sur la biodiversité dans la région.

Financées par la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les missions sont notamment assurées par les animateurs des pôles thématiques Flore habitats fonge, Faune invertébrée et Faune vertébrée : Conservatoires Botaniques Nationaux, association Flavia APE, LPO et Fédération Régionale des Chasseurs, avec l'appui technique de l'Office Français de la Biodiversité et en lien avec de nombreux acteurs (collectivités, bureaux d'études...).

L'ORB dispose de plusieurs outils :

- Un site internet qui présente le dispositif et centralise les informations des pôles (listes rouges, documents relatifs à la protection des espèces...)
 - biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr
- Un atlas en ligne pour consulter des répartitions d'espèces sur le territoire ou des synthèses communales
 - atlas.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr ➤
- · Un outil de consultation des données brutes
 - donnees.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr ➤

La LPO AuRA coanime, aux côtés de la Fédération Régionale des Chasseurs, le Pôle faune « vertébrée » avec pour missions :

- Accompagnement des structures intéressées dans la transmission des données vers l'ORB,
- Centralisation des données naturalistes de la région dans une base de données unique,
- Contribution aux dynamiques sur ces espèces (listes rouges...),
- Animation et communication du dispositif.





En 2022, plusieurs chantiers ont été menés :

- Intégration de nombreuses données de diverses sources, notamment celles des gestionnaires d'espaces naturels,
- Avancement sur la réalisation de listes rouges sur les mammifères et les oiseaux de la région,
- Définition d'une liste d'espèces sensibles.
- La LPO contribue à l'ORB en versant des données de différents groupes taxonomiques :
- · La flore (de manière anecdotique)
- La faune invertébrée : toutes les données de papillons de jour, orthoptères et libellules ont été versées, soit près de 2 millions de données.
- La faune vertébrée : ont été versées actuellement toutes les données publiques (collectées avec des fonds publics) et celles de 2016 à 2020. Ainsi, près de 10 millions de données ont été rendues publiques!

La LPO remercie tous les contributeurs des bases de données gérées par la LPO et tout le réseau de partenaires associatifs.

METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS CONCRÈTES DE SAUVEGARDE

Campagne de protection du busard cendré

Depuis plus de quarante ans, bénévoles et salariés volent chaque été au secours du busard cendré dans toute la France et bien sûr, en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce petit rapace migrateur quitte ses quartiers d'hiver en Afrique pour rejoindre notre région en avril afin de s'y reproduire. Contraint par la disparition des milieux naturels qu'il affectionne (landes, marais...), il niche désormais principalement dans les grandes plaines céréalières où malheureusement les fauches et les moissons mettent en danger ses nichées. L'Ardèche fait cependant partie des derniers territoires français où il niche encore dans les milieux naturels originels.

En 2022, le retour des busards a été impacté par des conditions météorologiques difficiles, notamment lors de la traversée du Sahara, provoquant plusieurs vagues d'arrivées et une installation tardive pour certains couples.

La fauche des prairies et autres cultures d'herbe a par contre été assez précoce en raison d'un printemps favorable, évitant ainsi les échecs de nidification.

Les cultures céréalières ont pâti du manque d'eau et ont donc eu une croissance limitée. Les busards ayant besoin d'une végétation haute et dense, certains couples, notamment dans la Loire, ont préféré les friches et les coupes forestières.

La sécheresse estivale a conduit les agriculteurs à exploiter de nouvelles zones de fourrage, en fauche ou en pâturage. particulièrement dans le Massif Central.

Le cycle d'abondance des campagnols, proies essentielles pour les busards, était au plus bas cette année. Cette pénurie alimentaire a encore été accentuée par un manque de gros insectes comme les grandes sauterelles vertes, ressource nutritive très riche pour les jeunes.

Le bilan de cette année 2022 est donc en demi-teinte avec 280 couples repérés dont 247 nicheurs. Parmi ces 247 nids, 124 ont été protégés soit directement par la pose d'une cage grillagée avant la moisson, soit indirectement via le transfert des œufs ou des poussins dans un centre de soins pour la faune sauvage. Ainsi, 299 jeunes ont pu prendre leur envol, dont 196 grâce à la protection apportée par la LPO.

L'année 2022 reste dans la moyenne des quinze dernières années, avec une présence de l'espèce qui se maintient sur ses zones habituelles. Mais si le nombre de couples est légèrement au-dessus de la moyenne, le nombre de jeunes par couple est nettement en dessous avec une productivité de 1,2 jeune par couple, ce qui est très insuffisant pour le renouvellement de la population.

Il faut noter également que près des deux tiers des jeunes se sont envolés grâce à la protection, ce qui pointe le rôle fondamental de notre action envers cette espèce.

Un grand merci aux agriculteurs pour leur collaboration et à tous les « busardeux », salariés et bénévoles ! Merci également à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la DREAL et nos mécènes.



// - Agir pour protéger le milan royal en Auvergne-Rhône-Alpes

Rapace majestueux, facilement identifiable grâce à sa longue queue échancrée, son plumage aux tons roux et ses poignets blancs caractéristiques, le milan royal est un rapace diurne, inféodé aux milieux agricoles ouverts, d'apparence commune en Auvergne-Rhône-Alpes mais pourtant très menacé.

Si les populations à l'échelle nationale se sont stabilisées depuis la fin du $20^{\text{ème}}$ siècle, les pressions et menaces qui pèsent sur elles sont toujours bien présentes, voire croissantes. Du fait des changements de pratiques agricoles et d'occupation du territoire, l'habitat a grandement diminué et s'est beaucoup dégradé.

De par ses mœurs de charognard, le milan royal est extrêmement sensible à l'empoisonnement. De plus, comme beaucoup de rapaces, il souffre d'une réputation de chasseur de petit gibier et de volaille d'élevage, souvent à tort, qui le rend victime de représailles (tir, appâts empoisonnés...).

L'espèce est aussi l'une des plus sensibles aux collisions avec les éoliennes, et reste, comme d'autres rapaces, victime de percussions avec les lignes électriques voire d'électrocutions, et de collisions routières.

Enfin, le dérangement en période de reproduction peut affecter négativement le succès de reproduction des oiseaux, et la diminution des sources de nourriture (fermeture des décharges, déprise agricole) peut avoir des conséquences négatives sur les populations.

La LPO AuRA est très impliquée dans la protection du milan royal, via une coordination et une mise en place d'actions sur le territoire régional, dans le cadre à la fois du second Plan National d'Actions

(PNA) en faveur de l'espèce (2018-2027), et du programme européen Life Eurokite (2019-2027).

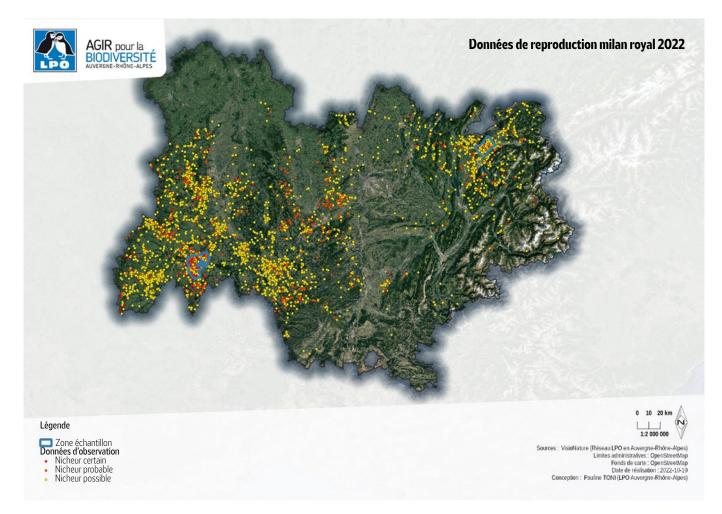
Les objectifs du PNA sont de :

- favoriser la prise en compte de l'espèce dans les politiques publiques,
- améliorer les connaissances,
- · maintenir, améliorer et restaurer l'habitat,
- · réduire la mortalité,
- favoriser l'acceptation locale,
- diffuser les connaissances,
- promouvoir les pratiques et usages de l'espace respectueux de l'espèce.

Les objectifs du Life Eurokite sont d'identifier l'utilisation de l'espace et des habitats et de comprendre et réduire les causes de mortalité anthropique.

Pour ce faire, 855 oiseaux ont été équipés de balises GPS en Europe, dont 60 en France incluant 30 en AuRA en 2021. Grâce à ces balises notamment, les oiseaux morts peuvent être rapidement localisés et récupérés pour analyses (autopsie, toxicologie).

Parmi les actions menées sur la région, des suivis en période de reproduction permettent de rendre compte que l'espèce est bien présente sur la grande région , avec un cœur de population historique, et un front de colonisation en Haute-Savoie.





Les populations sont suivies également lors du comptage annuel simultané des hivernants, et la région abrite de nombreux dortoirs dont le plus grand dortoir de France, dans le Cantal, avec plus de 800 oiseaux lors du comptage simultané de janvier 2023. Ces suivis (reproduction et hivernage) sont réalisés en grande partie grâce au réseau de bénévoles.

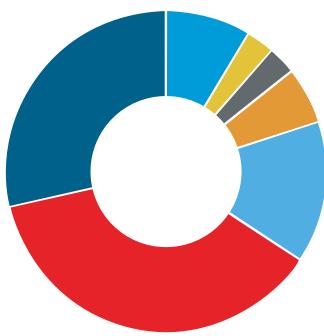
Des actions de conservation de l'habitat sont mises en place, via la sensibilisation des agriculteurs et propriétaires forestiers aux pratiques conciliables avec la présence de l'espèce. Des actions permettant une augmentation de la ressource alimentaire sont réalisées, comme la mise en place et l'alimentation de placettes d'équarrissage naturel, en partenariat avec des agriculteurs.

Notons aussi que la LPO AuRA est très investie dans le suivi de la mortalité. En 2022, ce sont 35 cadavres qui ont pu être récupérés. Pour beaucoup, les analyses sont toujours en cours ou les causes de mortalité n'ont pu être déterminées (voir graphique), mais parmi les cas dont les causes ont pu l'être, les causes anthropiques sont importantes.





Causes de mortalité milan royal en AuRA 2022 (35 cas)



Causes de mortalité pour 35 cadavres de milan royal collectés en Auvergne-Rhône-Alpes en 2022.

Intoxication
Tir
Électrocution
Éolien
Suspicion de prédation
Indéterminé
En attente

Programme LIFE SAFELINES4BIRDS

Ce programme initié par le CNA¹ (RTE², Enedis, FNE, LPO) et financé par l'Europe, RTE et Enedis, est piloté par la LPO et réunit des entreprises et ONG (France, Portugal, Belgique, Allemagne, États-Unis) pour créer une plateforme d'échanges européenne. Il vise à réduire la mortalité d'oiseaux (percussion, électrocution) et les perturbations dues aux travaux sur les lignes. En AuRA, ce LIFE vise le gypaète barbu (73 et 74), l'aigle de Bonelli et le vautour percnoptère (07), le balbuzard pêcheur (Auvergne) et la cigogne blanche (01, 69, 38, Auvergne). Ces espèces ayant de vastes territoires, beaucoup d'autres profiteront des actions mises en place.

¹Comité National Avifaune - ² Réseau de transport d'électricité

Programme LIFE GYP'ACT

Ce programme piloté par la LPO France réunit les acteurs intervenant autour des vautours de la Drôme à l'Aude. Il vise à rétablir la continuité des populations de gypaète barbu des Alpes aux Pyrénées. Il s'étend de l'élevage en captivité à la réintroduction en nature. Les actions sont le suivi des oiseaux, la sécurisation de la ressource alimentaire, la réduction des risques d'électrocution, la connaissance et la réduction des facteurs de mortalité et la sensibilisation des publics.

ACCROÎTRE LA SURFACE D'ESPACES NATURELS PROTÉGÉS

- Dans le Cantal, la LPO se mobilise pour le lézard ocellé, espèce patrimoniale à fort enjeu

Depuis 2020, la LPO AuRA travaille sur le lézard ocellé dans le sud-ouest du Cantal. Ce reptile, très rare en Auvergne, fréquente la vallée du Lot entre Cantal et Aveyron, en limite nord de son aire de répartition. Ce territoire a connu une déprise agricole importante qui a conduit à la fermeture des côteaux anciennement exploités. Les vergers, cultures, pâtures et vignes ont laissé place aux forêts qui ne conviennent pas au lézard.

Dans ce contexte, la LPO a décidé de travailler sur l'aide à l'installation d'agriculteurs afin de préserver des milieux ouverts. Grâce à un financement du Plan France-Relance en 2021, la recherche de porteurs de projets agricoles et une veille foncière dans les secteurs d'intérêt pour le Lézard ocellé ont pu commencer.

Un couple de bergers a alors été contacté et un partenariat avec eux a pu voir le jour. En effet, ils recherchaient des zones de pâturage pour y développer leur activité et ce projet correspondait aux attentes de la LPO.

L'acquisition foncière de la LPO s'est concrétisée au printemps 2022 avec l'achat d'un terrain de 4,4 hectares et d'une ancienne stabulation bovine à Vieillevie, proche de l'exploitation des bergers.





Le site est un côteau pentu composé de prairies en cours de fermeture après plusieurs années sans entretien de la végétation. Il offre un bon potentiel de restauration d'habitat en faveur du Lézard ocellé (orientation sud-est, murets, tas de pierre...).

La gestion du terrain a alors été confiée aux éleveurs partenaires et le travail de remise en état de la parcelle a débuté dès la signature du compromis de vente. Tout au long de l'année, divers chantiers se sont succédés (clôtures, débroussaillage, conversion de la stabulation en bergerie, etc.) pour permettre d'accueillir les moutons. Un bail rural à clause environnementale doit être finalisé pour fixer les conditions d'exploitation du site garantissant la préservation du lézard ocellé et de la biodiversité en général.

En parallèle, plusieurs chantiers participatifs ont eu lieu visant à aider les agriculteurs partenaires dans la reprise de la parcelle et à réaliser des aménagements en faveur du reptile.

Les opérations se poursuivent et de futurs travaux sont d'ores et déjà programmés grâce à des financements de la Fondation du Patrimoine (aménagement de terrasses viticoles...). Une attention particulière sera portée sur le site dans les années à venir pour noter sa colonisation par le lézard ocellé.

Les espaces naturels protégés et gérés par la LPO AuRA

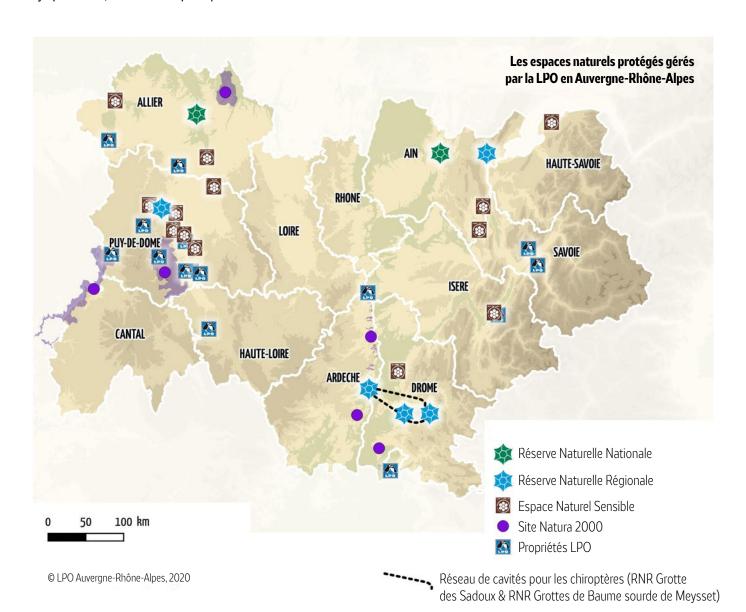
La LPO AuRA renforce progressivement ses actions de gestion des espaces naturels protégés notamment par l'acquisition foncière (via une politique active d'acquisition foncière mais aussi par les donations et legs obtenus principalement auprès de la LPO France et dont la gestion est confiée à la LPO AuRA) et la mise en place d'Obligations Réelles Environnementales (ORE).

Fin 2022, les propriétés LPO en AuRA totalisent 171 ha (84 ha LPO AuRA et 87 ha LPO France) sur 35 entités foncières. De nombreuses espèces remarquables et protégées au niveau européen y sont accueillies (oiseaux, mammifères dont chauves-souris, reptiles, amphibiens... mais aussi des plantes rares).

Grâce à une campagne d'appel à dons auprès de nos adhérents et sympathisants, la LPO AuRA a pu acquérir en 2022 le site de la Sabla (Ain) qui accueille en reproduction et en hivernage une colonie de grands rhinolophes, chauves-souris remarquables.

L'autre politique développée depuis 2018 concerne les ORE : elles permettent de protéger la faune et la flore des terrains dont les propriétaires s'engagent volontairement, devant notaire, aux côtés de la LPO AuRA, à préserver la biodiversité ; engagements transmis aux propriétaires ultérieurs du bien, sur une durée maximum de 99

La superficie de ces ORE patrimoniales (liées à un engagement volontaire de leurs propriétaires) représente 25 ha auxquelles il faut rajouter les ORE environnementales (48 ha liés à des mesures compensatoires dans le cadre d'aménagements industriels ayant un impact négatif pour la biodiversité). 2023 devrait voir ces superficies s'amplifier notablement.





Renforcer la sphère LPO

FAVORISER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

// - La voix toujours plus forte de la LPO AuRA militante

La LPO AuRA milite au quotidien pour la sauvegarde d'espèces menacées, en menant des actions sur tous les fronts : création de mares, sauvetage d'amphibiens, sauvegarde de nids d'hirondelles, protection de nichées de busards cendrés...

Parce que oui, l'action sur le terrain est une action militante! Défendre les intérêts de la nature, aller au-delà des obligations réglementaires pour proposer toujours plus en faveur de la biodiversité... voilà le cheval de bataille de notre association.

La LPO AuRA est également très présente sur le volet juridique. Accompagnée de bénévoles investis, de scientifiques et de spécialistes du monde de la justice, elle mène des affaires juridiques pour que soient sanctionnées les actions néfastes envers la nature sauvage. Grâce à l'implication de ses adhérents, bénévoles et salariés, elle milite au quotidien pour la préservation de la nature sauvage et du vivant.

Ainsi, en 2022, la LPO AuRA a mené de nombreuses batailles :

- Tirs injustifiés des bouquetins dans le massif du Bargy (74) / de mars à octobre
- La iustice a finalement donné raison aux associations de protection de la nature. 61 bouquetins ont tout de même été abattus.
- Lutte pour la reconnaissance des abattages inutiles de cormorans en Savoie / avril
- Là aussi, le tribunal a donné raison à la LPO : les grands cormorans n'auraient pas dû être abattus en Savoie en 2020.
- Combat contre la cruelle vénerie sous terre du blaireau / septembre
- La lutte continue toujours, mais certains préfets décident de ne pas élargir cette chasse à la période d'élevage des jeunes, notamment dans le Rhône et en Ardèche. C'est un début...
- Demande d'interdiction de la chasse à la marmotte / septembre
- La pétition en ligne de l'Association Justice Animaux Savoie a reçu plus de 70 000 signatures. La LPO AuRA maintient sa demande d'interdire cette chasse.
- Militantisme contre la création d'une retenue d'altitude à Beauregard (74) / octobre
- Victoire pour les associations ! Les travaux sont suspendus jusqu'au jugement du recours sur le fond.
- Arrêt de la chasse du lagopède alpin, espèce en danger / octobre
- La LPO AuRA obtient la suspension de la chasse du lagopède alpin dans 6 communes de l'Isère.
- Nombreuses plaintes déposées pour tir illégal ou empoisonnement sur des espèces protégées
- Milan royal, circaète Jean-le-Blanc, aigle royal... De nombreux oiseaux protégés par la loi ont été tués cette année. La LPO AuRA a porté plainte à chaque découverte. Le tir et l'empoisonnement restent notre inquiétude majeure.







ENTRETENIR UN LIEN FORT ET RÉGULIER

// - S'engager pour la nature avec la LPO AuRA : rendez-vous sur le nouveau site internet !

Le 4 juillet 2022, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a mis en ligne son nouveau site internet auvergne-rhone-alpes.lpo.fr ▶, qui regroupe les actualités régionales de l'association et donne la parole aux LPO locales dans des espaces dédiés.

La création de ce site internet vient de la volonté de l'association de ne parler que d'une seule et même voix depuis la fusion des LPO en Auvergne-Rhône-Alpes en 2019.

Dans la lignée du plan stratégique de l'association, ce site a pour vocation de donner les clés pour agir pour la nature avec la LPO. En conséquence, il est destiné aux citoyens (adhérents ou non à la LPO), aux entreprises, aux collectivités et aux établissements qui souhaiteraient s'engager dans la protection de la faune sauvage et des milieux naturels.

Il laisse la part belle à l'engagement auprès de la LPO, et ce au travers de nombreuses rubriques :

- · Agenda des activités
- Bénévolat
- Adhésion
- · Conseils pour aider et accueillir la faune
- · Groupes thématiques et groupes locaux
- Refuges LPO
- Enquêtes participatives

Il est aussi possible de consulter les actualités de l'association, par thématique et par LPO locale si besoin, afin de découvrir les nombreuses actions menées dans les territoires.

Column ou ballon

La found and entraprise

Groupes todaux

Dons mon entraprise

La found au ballon

La found au ballon

Aider le heirsson d'Europe

Aider les chauves-souris

Chat et blosilvantiè



Le sujet de la faune en détresse a également été mis en avant dans l'objectif de donner des conseils rapides et efficaces lors de la découverte d'animaux blessés, ou pour améliorer la cohabitation avec la faune sauvage. Ainsi, la rubrique « SOS biodiversité » permet d'aborder :

- · Les conseils pour la faune en détresse
- Les problèmes de cohabitation avec les animaux sauvages (serpents, chauves-souris, hirondelles...)
- · La conciliation entre les sports de nature et la biodiversité
- Les sujets règlementaires (chasse, espèces occasionnant des dégâts...)

Les LPO locales disposent d'un espace dédié dans lequel les utilisateurs peuvent retrouver l'agenda des activités près de chez eux, les actualités locales, les différentes actions menées sur le territoire, mais également les moyens d'intégrer l'association, notamment à travers le bénévolat au sein des groupes locaux.

Ce site internet est en perpétuelle évolution et se nourrit des différents retours des utilisateurs. Merci pour vos nombreuses visites!



// - Les groupes locaux, la force de l'engagement bénévole local

Certains bénévoles engagés dans la LPO Auvergne-Rhône-Alpes se sont organisés en groupes locaux et/ou thématiques sur tout le territoire.

Ce sont ainsi 38 groupes répartis dans toute la région, dont la vocation est de permettre aux bénévoles, débutants ou confirmés, de partager leur intérêt commun pour la protection de la nature et de faire connaître la LPO partout dans les territoires.

Chaque groupe a son identité propre et est animé par des bénévoles qui proposent des activités très variées telles que des sorties régulières sur le terrain, des soirées à thèmes ou des animations lors d'événements publics.

L'esprit est de se retrouver, quel que soit le niveau de chacun, afin d'échanger ses connaissances et ses découvertes, tout ceci de manière conviviale pour se faire plaisir et partager ce plaisir avec d'autres, tout en observant la faune sauvage et la nature en général!

Les groupes locaux

Les groupes locaux sont créés et animés par des bénévoles ayant à cœur de participer à la connaissance et la protection de la biodiversité sur un territoire proche de chez eux.

Les groupes thématiques

Les groupes thématiques sont créés et animés par des bénévoles ayant des connaissances particulières pour un groupe d'espèces et mettent ainsi en place des actions de suivi et de protection.

Retrouvez-les (liste non exhaustive):

- En Auvergne : le Centre de sauvegarde
- · En Drôme-Ardèche
- Groupe herpétologique
- Groupe chiroptères
- Petites chouettes de montagne
- Rapaces nocturnes de plaine
- Groupe entomo (surtout papillons de jour et libellules)
- En Isère : la Commission Faune
- · Dans le Rhône:
- Grand-duc d'Europe
- Effraie des clochers
- Hirondelles et martinets
- Alerte et veille écologique
- En Savoie : Galliformes de montagne En Haute-Savoie : Effraie des clochers **Moulins** Pays de Gex Montluçon Vichy Riom . Cournon-Val d'Allier Chamousset-en-Lyonnais Chaîne des Puys Romagnat Colline de Fourvière Issoire **Ambert Chartreuse** Maurienne **Voironnais Gr**ésivaudan Nord-Ardèche Haute-Loire **Belle**donne Rovaltain Oisans Vallée de l'Eyrieux Royans-Vercor Dios Plateau ardéchois Val de Drôme Plateau de Coiron Cévennes Basse Ardèche * En Isère, les bénévoles actifs auprès de leur commune ont le rôle de « correspondants locaux ». Nyonsais On en décompte 23 sur tout le département, répartis sur 7 territoires distincts (Voironnais, Chartreuse, Vercors, Agglomération grenobloise,

Grésivaudan, Belledonne, Oisans).

// - Interview de Lydie Dubois, bénévole à LPO AuRA

Lydie, bénévole LPO de longue date!

J'ai 58 ans et j'habite actuellement à la campagne, dans un Parc Naturel Régional. C'est mon mari, naturaliste depuis son enfance, qui m'a initiée et m'a transmis l'amour de la nature. Je suis comptable de formation, ceci explique probablement cette manie de compter tout ce qui vole sous mon nez.

C'est au parc de Parilly de Bron que j'ai découvert une espèce qui m'a fascinée : le hibou moyen-duc. J'ai suivi le dortoir et les couples nicheurs pendant 17 ans. Je me suis donc rapidement prise de passion pour les rapaces nocturnes. Je les dessine, les brode, les peins à l'aquarelle...

Des missions aussi différentes que passionnantes

Dès 1986, nous avons rejoint le CEVR (Centre d'étude des vertébrés du Rhône), ensuite devenu le CORA 69 (Centre ornithologique Rhône-Alpes section Rhône), où j'étais secrétaire bénévole et tenais une permanence au local.

En 2004, nous avons déménagé dans la Loire où nous avons mis notre jardin en Refuge.

Avec la LPO de la Loire, j'ai intégré petit à petit différents réseaux : suivi grand-duc, circaète, busards, hirondelles et martinets, et plus récemment les petites chouettes de montagne. Maintenant que je connais bien mon territoire, je me promène en fonction des surveillances et des suivis.

Suite au recensement des principales colonies d'hirondelles et martinets, i'ai essayé d'attirer une espèce sur Roisey avec l'installation d'une tour à hirondelles, mais sans grand résultat. En revanche, la mise en place de 70 nichoirs artificiels pour hirondelles de fenêtre suite à des travaux de réfection aux HLM de Chavanay a été un gros succès. C'est maintenant l'une des plus grosses colonies d'hirondelles de la Loire.

Je suis la reproduction d'une dizaine de couples de grands-ducs d'Europe sur le canton pélussinois : repérage des chanteurs en début de saison, suivi des nichées jusqu'à l'envol des jeunes. De même pour les circaètes Jean-le-Blanc dès leur retour d'Afrique fin mars.

J'ai rejoint récemment le Réseau busards et j'aide à la surveillance de quelques nids, parmi les derniers du Pilat.

Je participe également à quelques prospections comme la recherche des petites chouettes de montagne (chevêchette et Tengmalm) dans le Pilat.

Votre année 2022

En 2022, nous avons fêté la 200ème permanence ornithologique sur la dique de Condrieu. En effet, depuis 2016, avec une amie et en partenariat avec l'île du Beurre, nous accueillons les usagers de la ViaRhôna afin de leur montrer l'avifaune du site. Une belle aventure qui a un certain succès et nous permet de toucher un large public.

Aussi, l'été dernier, un jeune gypaète prénommé Roc relâché sur les grands Causses le 10 juin 2022 est venu nous rendre visite sur les crêts du Pilat. Nous avons eu la chance de l'observer dans de très bonnes conditions près de la Jasserie.

Le bénévolat à la LPO AuRA

Je passe un bon mi-temps à faire du bénévolat, c'est énergivore mais tellement motivant et fascinant. La biodiversité a besoin qu'on lui apporte notre aide. Je ne m'ennuie jamais, que ce soit l'hiver ou l'été; ma vie est riche de rencontres et de découvertes.

La LPO est une grande famille, chacun peut y trouver sa place : tout simplement en comptant les nids d'hirondelles de sa commune, en tenant un stand, en surveillant un couple de rapaces ou un site protégé...

Le bienfait de côtoyer la nature est maintenant chose reconnue, elle ressource!



// - Premières rencontres régionales "Agriculture et Biodiversité"

La biodiversité a besoin que les milieux agricoles constituent des habitats favorables, mais l'agriculture a aussi besoin des multiples services écosystémiques que la biodiversité peut lui rendre.

Le 3 décembre 2022, la LPO AuRA a invité ses bénévoles, salariés, adhérents et agriculteurs partenaires à échanger ensemble autour des thématiques biodiversité et agriculture. Tous se sont ainsi retrouvés chez des agriculteurs à Aveize (69) pour partager ensemble la vision d'une agriculture réellement en lien avec la nature. Une première dans la région!

La matinée en salle a permis de présenter, devant plus de 50 personnes, plusieurs actions phares réalisées dans des fermes pour la restauration des milieux (haies, mares, arbres isolés...) ou l'évolution des pratiques culturales : chantier bénévole, suivi d'espèces, création d'aménagements pour la préservation du lézard ocellé ou diminution des traitements antiparasitaires en élevage.

Après un repas partagé très convivial, c'est sous un ciel gris bien hivernal que les participants ont assisté à des ateliers sur la réalisation de diagnostics écologiques en vue de préconisations pour la biodiversité ou sur la place de l'arbre dans les fermes.

Devant le succès de cet événement et l'enthousiasme des participants, la LPO AuRA compte bien renouveler cette journée d'échanges et de partage en 2023.

Pour un retour en images, cliquez ici 🟲





MOBILISER NOS FORCES VIVES

// - Les membres de la LPO sauvent des milliers d'amphibiens

Contexte

Tous les ans en février et mars, les crapauds, grenouilles, tritons et salamandres quittent les forêts où ils ont passé l'hiver. Ces milliers d'amphibiens rejoignent les zones humides qui les ont vus naître pour s'y reproduire.

Cette migration est rendue périlleuse lors de la traversée de voies de circulation. Si les écrasements sont trop importants, des populations entières d'amphibiens peuvent alors disparaître en quelques années.

On estime que sans aucune action pour les protéger, 80% de ces populations seraient décimées.

La protection des amphibiens

Les amphibiens jouent un rôle majeur dans les écosystèmes et leur équilibre. En effet, ils rendent de nombreux services écosystémiques et sont également d'excellentes espèces indicatrices de la santé des milieux humides.

La disparition des amphibiens entraînerait un important déséquilibre au sein de la chaîne alimentaire : les adultes se nourrissent de petits invertébrés (moustiques, limaces, vers, fourmis...) alors que les têtards se nourrissent d'algues durant toute leur croissance. Aussi, de nombreux prédateurs consomment des amphibiens : les adultes sont la proie de prédateurs (héron cendré, couleuvre à collier, renard roux...) alors que les têtards sont prédatés pas de nombreux animaux aquatiques (larves de libellules, dytiques, punaises aquatiques et de nombreux poissons).

La campagne de sauvetage

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes équipe plusieurs sites, recensés dans plusieurs départements de la région comme prioritaires pour la conservation des amphibiens.

Des barrières-pièges sont installées le long des routes. Elles interceptent les amphibiens avant qu'ils ne traversent la route. Les animaux tombent dans des seaux, sont recueillis tous les matins puis déposés de l'autre côté de la route pour permettre de poursuivre leur migration. Des milliers d'amphibiens sont ainsi sauvés chaque année.

Cet aménagement provisoire reste en place tout au long de la période de migration, c'est pourquoi les filets sont installés fin janvier et sont retirés mi-avril ou fin avril.

Des solutions plus pérennes?

En ayant connaissance des lieux d'écrasement d'amphibiens et en sensibilisant les citoyens et les collectivités à cette problématique, l'objectif final est de trouver des solutions pérennes pour la protection de ces espèces.

La première solution, déjà mise en place dans plusieurs départements, consiste à créer un passage sous la route (appelé « crapauduc ») qui permet aux amphibiens de se déplacer sous la route pour effectuer leur migration.





Et en 2022?

En 2022 comme depuis de nombreuses années, les membres de la LPO se sont engagés pour sauver les amphibiens de la région Auvergne-Rhône-Alpes, mis en danger lors de leur migration prénuptiale.

Les LPO locales de l'Ain, de la Drôme-Ardèche, de l'Isère, du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie ont pu bénéficier de l'aide précieuse des bénévoles, étudiants, volontaires en service civique et stagiaires qui ont mené ce sauvetage essentiel pour la survie des populations. Une trentaine de sites ont été suivis cette année par la LPO.

Dans l'Ain, le site d'écrasement d'amphibiens de La Burbanche, suivi depuis 2015 par la LPO, a été équipé de 6 tunnels sous route par le Conseil Départemental de l'Ain (principal partenaire). Merci à tous les bénévoles et élus pour cette belle réussite!

Des suivis ont aussi été réalisés au niveau des passages à faune installés sous la route afin de comptabiliser les amphibiens qui les utilisent et d'analyser ainsi l'efficacité de ces infrastructures.

Plusieurs dizaines de milliers d'amphibiens ont été sauvés dans toute la région Auvergne- Rhône-Alpes grâce à tous les membres de la LPO impliqués dans cette campagne!

Ce chiffre met en évidence le besoin encore actuel d'agir sur le terrain, avant de pouvoir trouver une solution pérenne qui ne nécessiterait pas, ou peu, l'intervention humaine.

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes tient à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans le sauvetage des amphibiens.

La LPO AuRA est partenaire d'une **thèse doctorante** dont le sujet est l'étude du phénomène des collisions faune-véhicules. Cette thèse a pour objectif de comprendre les **comportements des animaux** mais également des **automobilistes** afin de diminuer les risques de collision. La soutenance de cette thèse est prévue en 2023.







Mettre la nature au cœur de la société

// - L'école du dehors : apprendre différemment !

L'école du dehors est un concept pédagogique dans lequel l'enseignement a lieu dans un espace naturel proche de l'école.

Partant du constat que les enfants passent de moins en moins de temps dehors et que le confinement de 2020 a mis en exerque l'importance d'avoir un rapport à la nature plus fort et régulier, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes se lance dans le déploiement de classes affiliées au concept pédagogique de l'école du dehors.

Ce projet a pu voir le jour en 2022 dans le cadre de l'appel à commun "Grandir avec la nature", financé par les Fondations de France, Nature & Découvertes, Terra Symbiosis, Léa Nature et des communautés de communes des territoires concernés.

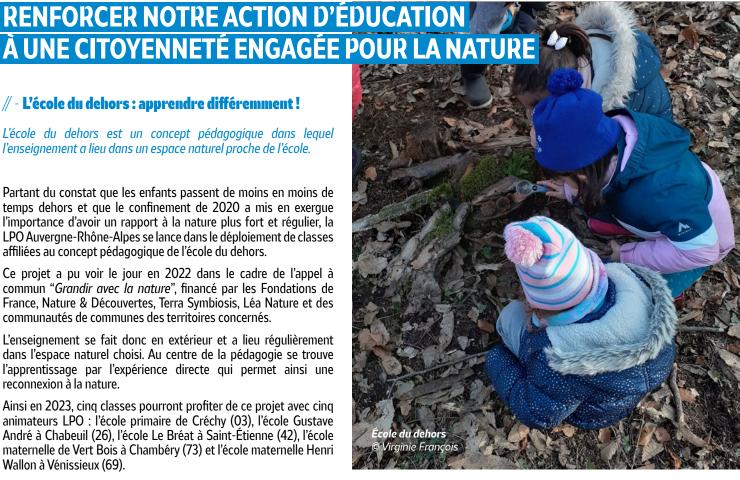
L'enseignement se fait donc en extérieur et a lieu régulièrement dans l'espace naturel choisi. Au centre de la pédagogie se trouve l'apprentissage par l'expérience directe qui permet ainsi une reconnexion à la nature.

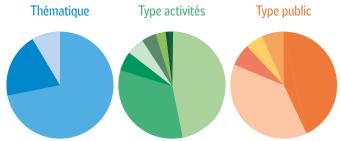
Ainsi en 2023, cinq classes pourront profiter de ce projet avec cinq animateurs LPO: l'école primaire de Créchy (03), l'école Gustave André à Chabeuil (26), l'école Le Bréat à Saint-Étienne (42), l'école maternelle de Vert Bois à Chambéry (73) et l'école maternelle Henri Wallon à Vénissieux (69).



Animateurs à la LPO AuRA: 18 • ½ journée d'animations: 2750 • Personnes sensibilisées : 53 587 · Nouveaux scolaires sensibilisés : 790







- 71% Connaissance et conservation du patrimoine naturel
- 21% Cohabitation avec la faune sauvage
- 8% Influence de l'Homme sur son environnement
- 47% Sortie nature
- 33% Atelier
- 6% Stand
- 5% Conférence / débat
- 4% Point d'observation
- 3% Chantier
- 1% Formation
- 1% Autres

- 43% Scolaires
- 38% Grand public
- 7% Jeunes hors scolaires
- 5% Petite enfance
 - 7% Autres (touristes, personnes âgées, entreprises, personnes en situation de handicap...)

PARTAGER NOS SAVOIRS ET NOTRE EXPÉRIENCE

$/\!\!/$ - Coup de projecteur sur les reptiles et amphibiens

Une formation à l'herpétologie

La LPO AuRA s'est donné pour mission de transmettre les connaissances naturalistes de ses membres les plus expérimentés vers tous ceux souhaitant développer leur savoir.

Ainsi, dans la continuité des formations oiseaux dispensées en Isère et Haute-Savoie, la LPO AuRA a lancé pour la rentrée 2022 une toute nouvelle formation consacrée à l'herpétologie, dans un premier temps orientée sur les reptiles.

Conçue sur deux années, cette formation allie cours en salle et sorties sur le terrain.

La première année permet de découvrir les différents taxons, leur écologie, leurs mœurs et comment les rechercher.

La seconde année va plus loin dans l'identification notamment des juvéniles et perfectionne les élèves sur le terrain dans la reconnaissance et l'identification.

20 personnes ont rejoint le cursus en 2022 pour la première année.

Le Congrès de la Société Herpétologique de France

Le Congrès de la SHF a été organisé du 6 au 8 octobre 2022 par la LPO AuRA et son Groupe Herpétologique Rhône-Alpes, la mairie de Belleville-en-Beaujolais et la Communauté de Communes Saône-Beaujolais.

270 naturalistes ont pu apprécier près d'une trentaine de communications et ateliers scientifiques, très riches et diversifiés sur la forme comme sur le fond des sujets traités, ainsi que de riches moments de convivialité et de divertissement (concert, dégustation de vin, vidéos...).

L'occasion pour des mondes différents d'échanger, se croiser, créer des liens et mener des actions de conservation des reptiles et amphibiens.

La web-série « Les herpétos fantastiques »

Le Groupe Herpétologique Rhône-Alpes (GHRA) de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a lancé en octobre 2022 une web-série parodique pour encourager à la mise en place d'actions favorables aux reptiles et amphibiens.

Soutenue par la Communauté de Communes Saône-Beaujolais et le Département du Rhône, réalisée par Numéo production, cette web-série a la particularité d'avoir été mise en scène et écrite par des salariés et bénévoles de la LPO AuRA et du GHRA, qui en sont également les acteurs.

L'objectif de ces vidéos est de sensibiliser avec humour et de façon décalée un public différent de la sphère naturaliste, pas forcément averti sur les questions de biodiversité. Ces vidéos apportent des solutions concrètes pour protéger les reptiles et amphibiens, dont plus d'une espèce sur cinq est menacée de disparition en France selon la dernière liste rouge de l'UICN en 2015.

Voir les vidéos — Web série - Les Herpétos Fantastiques ➤



// - Suivi de reproduction des faucons pèlerins par webcam

Cinq années se sont écoulées depuis l'installation de la première caméra de Châteauneuf (42), en 2019, sur un nichoir de faucon pèlerin situé sur une cheminée de 108 mètres.

Devant le succès de cette palpitante « Loft Story », nous avons installé d'autres live cam : à Saint-Chamond (42), à Lyon Part-Dieu (69), à Belleville-en-Beaujolais (69)...

À la demande de la LPO France, nous avons aussi installé en 2023 trois live cam sur des nids d'hirondelles dans le cadre de l'opération « le printemps des Hirondelles » en partenariat avec BFMTV.

Au fil des années, nous avons testé une trentaine de caméras, mis au point un assemblage de composants électroniques et un programme informatique spécial pour diffuser ces vidéos en direct sur YouTube.

Sensibilisation

Cette immersion dans le quotidien des espèces filmées a conquis des milliers de fans qui commentent chaque jour, via le tchat en ligne, les moindres faits et gestes de « leurs » protégés.

Le million de vues a été largement dépassé en cumulant toutes les vidéos en ligne.

Des écoles primaires et des collèges ont intégré le suivi de reproduction des faucons pèlerins à leur programme éducatif, comme l'école Treffrin près de Rennes.

Ces vidéos permettent de reconnecter le public à la nature, via leur téléphone portable.

Études des espèces filmées

Ces vidéos live nous dévoilent la vie des espèces filmées dans le moindre détail. Nous pouvons étudier avec précision leur régime alimentaire, leurs habitudes, leurs caractères, les dates de ponte, d'éclosion, d'envol, d'indépendance...



Protection

Le visionnage en direct nous permet de comprendre certains échecs de reproduction, de détecter des cas de prédation, des œufs clairs et même un cas d'empoisonnement à la bromadiolone d'un jeune survenu à Saint-Chamond. Aussi, une femelle a été retrouvée morte après un combat à mort pour la possession d'un nichoir alors qu'elle avait commencé à pondre. Plus récemment, au printemps 2023, nous avons pu corréler les dates de disparition du couple de faucon pèlerin de la tour Silex (69) avec les individus retrouvés morts de la grippe aviaire.

Les caméras équipées de micro nous permettent aussi de détecter les cas de dérangements, notamment sur les sites urbains.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, nous espérons que les live cam se multiplieront, y compris pour les mammifères et que la LPO sera une référence dans ce domaine. À nous de jouer!

Pour accéder aux webcams ligériennes, rendez-vous sur notre site internet —

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/vis-ma-vie-de-faucon-pelerin ►



DÉVELOPPER NOTRE ACTION IÉDIATION FAUNE SAUVAGE (MFS)

// - Le projet MFS en 2022

La LPO est de plus en plus sollicitée pour répondre à des problématiques de cohabitation entre les humains et la nature : signalement d'animaux en détresse, de présence de colonies ou d'individus, demandes d'informations, problèmes de cohabitation ou projets de rénovation d'un bâtiment.

Chaque année, des milliers de sollicitations nous arrivent aussi bien de particuliers que de collectivités territoriales, d'entreprises publiques ou privées ou d'autres associations.

Dans ce contexte, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes se donne comme missions de:

- tenter d'apporter des solutions durables aux problèmes ou difficultés de cohabitation, tout en préservant les espèces dans le respect de la loi,
- venir en aide aux animaux en détresse et de réaliser des actions concrètes de protection des espèces,
- sensibiliser les citoyens à la présence de la faune sauvage pour un meilleur « vivre ensemble ».

Une CPO régionale (Convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2024) financée par la Région et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes permet d'étudier la faisabilité de développer un véritable pôle au service des différents publics, mutualiser les moyens déjà à disposition en interne et structurer nos atouts (forces vives et compétences).

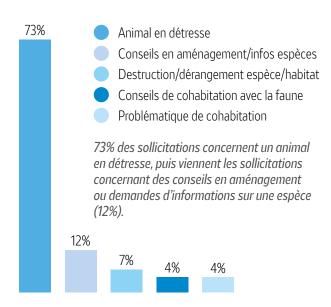
Actions et projets 2022 :

- Réflexion pour la réalisation d'un annuaire de compétences à la LPO AuRA,
- · Suivi des sollicitations et harmonisation des saisies sur la base de données (Oisilys),
- · Réalisation d'un état des lieux des pratiques,
- Mise en place d'une formation, vidéos supports et guide de saisie,
- Contribution à des réunions de travail, échanges avec le réseau national, formations thématiques (hérisson, serpents, verre et collision),
- Réalisation de deux campagnes de communication, « *Hirondelles* et martinets : des oiseaux remarquables à protéger », et « Travaux d'automne et divers ».
- Participation aux « Rencontres inter-associatives nationales de la Médiation Faune Sauvage » au Museum National d'Histoire Naturelle de Bourges.

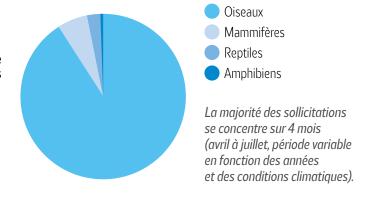
Les sollicitations MFS en 2022

Plus de 8000 sollicitations (contre plus de 5000 en 2021) ont été traitées par l'ensemble des utilisateurs de Oisilys, en majorité les salariées aux postes de chargées de vie associative.





Pour quels groupes d'espèces sommes-nous sollicités ?



Le top 3 des espèces pour lesquelles on nous sollicite, par groupe :

- Oiseaux : tourterelle turque, merle noir et martinet noir.
- Mammifères : hérisson d'Europe, chauves-souris et écureuil roux.

Pour les reptiles, c'est principalement la couleuvre verte et jaune qui est concernée par les demandes.

Zoom sur un cas concret...

Juin 2022, une entreprise classée SEVESO nous contacte car ils ont « un nid de busard (deux ou trois oisillons) au niveau d'un de leurs bâtiments ».

Il s'avère, après photos et discussion, qu'un couple de faucon crécerelle a élu domicile sur une unité de production qui va être remise en route très rapidement. Les oiseaux sont installés le long d'un conduit de chauffage et d'une turbine. La gaine de chauffage étant calorifugée et les jeunes étant déjà nés, il n'y a pas de risque important ni pour les rapaces ni pour l'entreprise. La production peut démarrer ! Une surveillance a quand-même été conseillée, afin de vérifier que les adultes continuaient bien à nourrir après le redémarrage de l'unité et que les jeunes effectueraient leur premier envol sans casse.

Le faucon crécerelle étant fidèle à son site de reproduction, il fallait anticiper la reproduction du printemps 2023! Il a donc été proposé de boucher la cavité utilisée et de poser un nichoir adapté en compensation, l'entreprise étant réceptive et motivée pour agir en faveur de l'espèce.



La sensibilisation, la diffusion de fiches conseils et les permanences assurées autant que possible 7j/7 et 365j/an afin de limiter au strict nécessaire les accueils n'ont pas fait le poids face aux conséquences du dérèglement climatique. 2022 confirme la tendance et fait à nouveau état d'un triste record avec 3444 accueils.

De l'orage de grêle sur le bassin de Vichy en juin (10 000 victimes parmi les oiseaux et 481 blessés pris en charge au centre en quelques jours), aux épisodes caniculaires répétés entraînant plus de 1000 entrées en juin, le registre 2022 avait déjà dépassé les 2000 accueils fin juin. Décembre a vu la montée en puissance de l'épidémie de grippe aviaire et obligé la mise en place d'un dispositif sanitaire drastique et la location d'un bloc modulaire pour créer une zone de quarantaine, condition *sine qua non* pour pouvoir poursuivre les accueils.

Les équipes ont souffert d'un rythme soutenu et sans répit. Grâce à des soutiens exceptionnels de la Région et de la DREAL et un appel à dons, les urgences ont pu être traitées (recrutement d'une personne pour l'été, achat de matériels et nourriture complémentaires).

Ce travail colossal accompli grâce à une équipe dévouée et motivée accentue le rôle du Centre en tant que vitrine et comme outil de sensibilisation. Il reste un point fort de la LPO AuRA et constitue à l'heure actuelle la seule réponse à la souffrance d'oiseaux sauvages sur les quatre départements auvergnats, ce qui donne à ses missions un statut d'utilité publique qui mériterait de trouver de nombreux et nouveaux mécènes et partenaires afin d'atteindre un modèle plus pérenne et un équilibre financier moins précaire.

Le Centre en quelques chiffres

- Près de 60% des accueils ont lieu sur 3 mois (mai-juillet) et concernent majoritairement des passereaux non sevrés
- Environ 80% des espèces accueillies sont protégées
- 94 espèces différentes accueillies dont 28 sont menacées en Auvergne (liste rouge régionale)





FAVORISER L'ENGAGEMENT DU MONDE DE L'ENTREPRISE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

// - Des entreprises engagées pour la nature avec la LPO AuRA

Le plan stratégique de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes fait état de la volonté de l'association d'impliquer tous les acteurs de la société. Elle souhaite entre autres favoriser l'engagement du monde de l'entreprise en faveur de la biodiversité, en développant des réseaux d'entreprises engagées pour la nature, en accompagnant les acteurs dont l'activité a un impact sur les écosystèmes, et en nouant des partenariats forts. 2022 a permis la mise en place de nombreuses actions qui ont pu répondre à ces différents objectifs.

Le Comité U2B AuRA, pour un bâti vivant

À partir de 2012, la LPO AuRA a commencé sa collaboration avec les acteurs du bâti (privé et public) pour une meilleure prise en compte de la biodiversité, avec notamment l'édition de trois guides pratiques:

- Comment concilier nature et habitat ?
- Comment favoriser les espaces de nature en ville ?
- Comment concilier nature et chantiers urbains ?

Pour aller plus loin et proposer un espace de dialogue et de rencontre afin de répondre à cet objectif, le Comité Urbanisme Bâti et Biodiversité (U2B) a été créé en octobre 2021.

Les moyens d'actions sont simples : deux événements annuels, des workshops thématiques et un site internet permettent d'échanger, de monter en compétences et de s'informer sur les actualités et solutions possibles pour avoir un bâti vivant.

2022 fut la première année avec quatre contributeurs d'horizons différents : Sully Immobilier, SERL, OPH 73/74 et UNICEM. Nous avons réalisé un premier événement à destination du grand public en mars (en distanciel) sur le thème « Faire cohabiter bâti et faune sauvage ». Puis, deux ateliers de travail ont été organisés dans l'année : l'un autour de la question de la « Végétalisation et choix des essences » et l'autre sur les « Cahier des charges / préconisations » pour mieux prendre en compte la biodiversité dans les actions.

En 2023, l'événement du 14 mars « *Sol et biodiversité* » lance le début de notre deuxième année avec un cinquième contributeur (SACVL). Nous nous retrouverons ensuite pour réfléchir et travailler ensemble sur deux nouvelles thématiques en avril et septembre lors des workshops qui permettent de baisser les barrières, comprendre les enjeux de chaque structure et aboutir à du contenu issu de l'intelligence collective.

Continuum, le réseau d'entreprises engagées pour la nature

Le Club d'entreprises CONTINUUM, impulsé en 2016 par la LPO de la Drôme, poursuit son aventure et se relance en 2022 après deux années marquées par le COVID. Même si la situation économique ne facilite pas la mobilisation des entreprises, le club a vécu 12 mois intenses et a accueilli 9 nouveaux membres, un record!

Autre fait marquant, l'arrivée de Mme Claire Trento, en temps partagé, pour nous aider à l'animation du club, à raison d'un jour par semaine. De quoi redynamiser la vie associative, renforcer la communication, l'organisation des actions et le réseau de CONTINUUM.





Parmi les actions collectives à retenir en 2022 :

- 2 ateliers pratiques : « Inviter la nature chez soi » et « Jardiner avec la nature » ;
- Une matinée d'observation de la migration à Pierre-Aiguille (26) et les sorties d'écoute du brame du cerf dans le Vercors qui ont toutes attiré plusieurs dizaines de participants ;
- Une action en faveur des hirondelles de fenêtre avec comptage/ prospection, construction et pose de nids sur la commune de Barbières (26);
- Le creusement d'une mare à l'élevage l'Asinerie des Combes ;
- Le soutien financier du Festiwild 2022 à hauteur de 1500 €.

Dans le même temps, les membres ont poursuivi leurs actions individuelles, nombreuses et variées, que ce soit sur leurs sites, par le mécénat, dans l'évolution de leurs pratiques et la mobilisation de leurs salariés. Retour sur quelques réalisation concrètes :

- Prodeval a organisé une série d'animations pour ses équipes lors de la semaine biodiversité : atelier nichoirs, troc de plantes, Clean walk (balade ramassage des déchets et découverte de la nature sur l'écoparc du Rovaltain où est basée l'entreprise)...
- Delmonico-Dorel a soutenu deux chantiers LPO AuRA en fournissant des pierres pour la création d'une spirale de biodiversité au sein de la Préfecture de la Drôme et en aidant à l'export des terres issues du creusement d'une mare,
- Le Groupe Bonhomme a planté avec une dizaine de ses collaborateurs une haie sur leur site de Montélier,
- FCA (groupe FAREVA) a soutenu, par un mécénat financier, nos actions en faveur des rapaces ardéchois et tout particulièrement du Busard cendré sur le plateau ardéchois.

Une année bien remplie et une dynamique qui se poursuit en 2023 avec de nombreuses entreprises qui montrent tout leur intérêt pour CONTINUUM et surtout pour l'action nature!

Du mécénat pour la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes peut, via le mécénat, être bénéficiaire de soutien en nature (mise à disposition de salariés, dons de biens, mise à disposition de biens...) et de soutien financier à nos actions.

Par exemple en 2022, le safari Parc de Peaugres en Ardèche a soutenu nos actions à hauteur de 15000 €. Cela a permis de financer une majorité de l'opération de sauvetage des amphibiens de Morasen-Valloire (26) mais aussi d'aider à la mise en place d'action de protection pour les rapaces ardéchois (vautour percnoptère et busard cendré).

Le MOOC « Entreprises et biodiversité » pour passer à l'action

Fruit d'un partenariat inédit entre la LPO France, l'OFB¹ et le Mouvement des Entreprises de France, le MOOC Entreprises et Biodiversité propose une formation gratuite pour encourager les entreprises à agir concrètement pour sauvegarder la biodiversité. Le parcours pédagogique est articulé autour de trois axes :

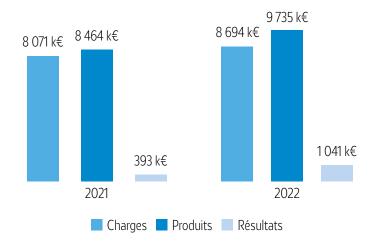
- Comprendre les risques et l'urgence d'agir face à l'érosion du vivant
- Imaginer des solutions et mobiliser ses équipes.
- Agir à l'échelle de son site d'activités ou dans son fonctionnement quotidien.
- + d'infos : Mooc Entreprises et Biodiversité 🟲

¹Office Français de la Biodiversité



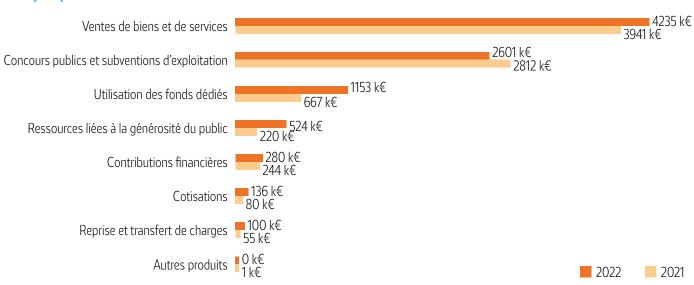
Rapport financier

2022, un résultat en croissance



Les produits d'exploitation ont augmenté de 1010 k€, soit une hausse de 12% entre 2021 et 2022 passant de 8019 k€ à 9029 k€.

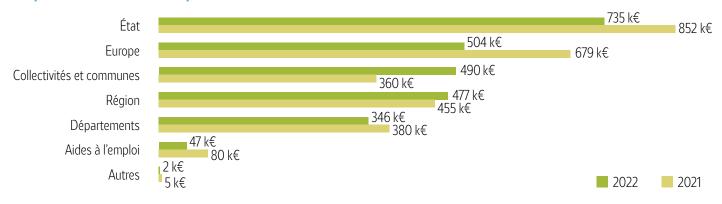
Principaux postes de recettes



La part des ressources privées continuent à augmenter avec une croissance importante en 2022, des cotisations (136 k€ vs 79 k€ en 2021), de la rétribution de nos travaux, expertises et animations (4115 k€ vs 3803 k€), des dons (271 k€ vs 166 k€), du mécénat (184 k€ vs 54 k€), des legs et donations (68 k€ vs 0 €).

Les financements publics sont en légère diminution (2601 k€ vs 2811 k€) et représentent 33% de nos produits mais restent répartis sur de multiples financeurs (de la commune à l'Europe).

Répartition des subventions d'exploitation

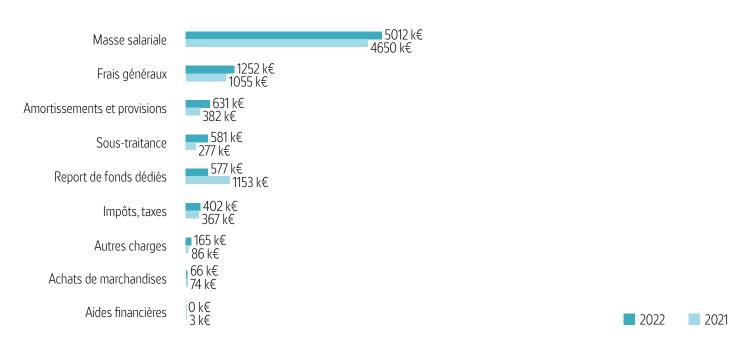


Le total des charges d'exploitation progresse de 639 k€ soit une hausse de 10%, mais de façon moindre que le total des produits d'exploitation permettant de dégager un résultat positif de 1041 k€.

Parmi les dépenses qui ont connu une croissance importante en 2022, on relève la masse salariale (5012 $k \in vs$ 4650 $k \in vs$ 4650 k $\in vs$ 4650 k $\in vs$ 277 k $\in v$

Les reports de fonds dédiés (ressources non utilisées en fin d'année) sont en diminution (577 k€ vs 1153 k€).

Répartition des principaux postes de charges



Les comptes annuels clos font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes, le cabinet KPMG AUDIT RHÔNE-ALPES AUVERGNE.

Au regard des règles et principes comptables français, la certification atteste que les comptes sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la LPO AuRA à la fin de cet exercice.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA LPO AURA —



adhérent-e-s



salarié·e·s



heures effectuées par tous les bénévoles (**243** ETP*)

Plus de

7200

Refuges LPO

sur près de

10 700 hectares



oiseaux pris en charge au centre de sauvegarde pour oiseaux sauvages d'Auvergne



activités

bénévoles









réseaux thématiques

Groupe **herpétologique** Rhône-Alpes



plaintes déposées



communiqués de presse envoyés à la presse locale, régionale et nationale

articles de presse mentionnant la LPO AuRA



données naturalistes dans les bases de données **Viosionature**

temps plein

*Éauivalent

LPO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Maison de l'environnement 14, avenue Tony Garnier 69007 Lyon 04 37 61 05 06 — auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

LES LPO LOCALES

ain@lpo.fr-auvergne@lpo.fr-drome-ardeche@lpo.fr-isere@lpo.frloire@lpo.fr — rhone@lpo.fr — savoie@lpo.fr — haute-savoie@lpo.fr









